

CAHIER DE PARTICIPATION

Journée de formation-fondation d'un collectif anticapitaliste à Québec

Dimanche 14 juillet

9h45 à 18h45

Au Bar-Coop l'AgitéE



Vous trouverez dans ce cahier tout ce dont vous aurez besoin pour participer à la journée de formation-fondation d'un collectif anticapitaliste à Québec. Nous vous prions de bien vouloir lire le tout avant la réunion.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas suivi depuis le début, la formation de ce collectif fait suite à un appel lancé par le Collectif anarchiste l'(A)telier et à deux assemblées larges. L'appel original «Penser, agir, combattre... et plus si affinité» est en ligne à www.collectifatelier.org

BOUFFE = POTLATCH

Le dîner prendra la forme d'un potlatch. Pour ceux et celles qui ne connaissent pas ça, le principe est très simple : vous amenez un plat à partager.

PONCTUALITÉ

La réunion débute à l'heure. Les retardataires seront accueilliEs par une personne désignée qui va leur expliquer à voix basse où la réunion en est rendue.

FONCTIONNEMENT

> Le comité organisateur propose de travailler la déclaration de principes en ateliers (3). Il reviendrait aux ateliers de proposer d'éventuels amendements.

> Comme nous sommes serrés dans le temps, le comité organisateur propose de respecter l'horaire et de limiter les interventions, il est notamment suggéré de ne pas répéter ce qui a déjà été dit et de ne pas intervenir seulement pour manifester son accord avec ce qui a été dit.

> Fonctionnement pour la prise de décision lors de la journée. Le comité organisateur propose que les discussions et les décisions se fassent sur la base de propositions qui ont été appuyées par au moins une autre personne. Chaque proposition doit être présentée et expliquée. Une période de «questions de précisions» précède toujours le débat sur la proposition. Le débat s'ouvre par un vote indicatif pour vérifier s'il y a lieu de débattre de la proposition. Le débat sur la proposition vise à exprimer un désaccord et à y répondre, à en débattre. Les propositions peuvent être amendées mais pas sous-amendées. Lorsqu'une discussion semble s'éterniser, il est possible de demander à l'assemblée de trancher (demander le vote) lors de son tour de parole. Le vote, s'il y a lieu, se prend à majorité absolue (c'est-à-dire que pour qu'une proposition soit adoptée, il faut qu'il y ait plus de pour que de contre et d'abs-tention).

> Le comité organisateur est optimiste mais ne croit pas aux miracles. Il espère pouvoir adopter la déclaration de principes le 14 juillet mais anticipe que la proposition de charte sera mise en dépôt puisqu'il y a eu peu de débat jusqu'à maintenant sur le mode de fonctionnement désiré.

BESOIN D'AIDE

Si vous êtes disponible pour aider à l'animation et au secrétariat, ou à toute autre tâche durant la journée, il y aura une courte rencontre pour ajuster nos flûtes à 9h30.

Horaire de la journée

9h45	Accueil
10h à 11h	Présentation, mode de fonctionnement, tour de table
Pause	
11h15 à 13h	Travail en ateliers sur les principes (3) sur Anticapitalisme, Autonomie, Autogestion
13h à 14h Diner	
14h à 14h30	Présentation du comité campagne (info sur le plan d'action)
14h30 à 16h15	Travail en ateliers sur les principes (3) sur Démocratie directe, Solidarité, Féminisme
Pause	
16h30 à 17h	Présentation sur la proposition de charte (mode de fonctionnement)
17h00 à 18h30	Plénière décisionnelle
18h30 à 18h45 Évaluation de la journée	

DÉCLARATION DE PRINCIPES

(proposition)

> Anticapitalisme

Nous sommes anticapitalistes. Nous combattons ce système basé sur l'exploitation des individus et des écosystèmes, sur la marchandisation des rapports sociaux et sur le culte du marché et de la croissance. En conséquence, nous nous opposons aussi à l'impérialisme et au colonialisme qui consolident et renforcent le système capitaliste.

> Démocratie directe

Nous sommes pour la démocratie directe. Si la démocratie est «le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple» alors il faut bien reconnaître que le régime politique dans lequel nous vivons n'est pas une authentique démocratie. L'État moderne se pose comme impartial et au-dessus de la société, alors que c'est l'organisation hiérarchique et autoritaire au service des classes dominantes. Nous proposons une démocratie directe basée sur le pouvoir des assemblées générales, l'organisation horizontale, des mandats impératifs et la délégation révocable pour favoriser l'autonomie des groupes et des individus.

> Féminisme

Notre organisation est féministe et antipatriarcale parce que nous reconnaissons que l'oppression sur la base du sexe et du genre existe et doit être combattue. Loin de se limiter à des actes et des propos misogynes, le

sexisme est partie intégrante d'un système qui place les hommes dans une position privilégiée.

> Autogestion

Nous prônons l'autogestion généralisée. Les communautés doivent reprendre le contrôle de l'économie, notamment la finalité de la production. Plus qu'une recherche poétique de liberté et d'égalité, l'autogestion veut aussi redonner aux travailleuses et aux travailleurs la possibilité de définir elles et eux-mêmes leurs objectifs et leurs priorités au travail. L'autogestion est pour nous à la fois un projet de société et une alternative immédiate concrète. Nous croyons important, dès aujourd'hui, d'apprendre à travailler d'égaux à égaux, entre autres par le biais de coopératives autogérées.

> Solidarité

Nous sommes solidaires des groupes et des mouvements en lutte contre toute forme d'oppression et de discrimination, qui elles nient l'égalité et la dignité des êtres humains. La solidarité est une condition essentielle de la construction d'un rapport de force populaire aujourd'hui, et de l'organisation sociale égalitaire de demain.

> Autonomie

Nous sommes autonomes face à l'État et à tout parti politique. Nous agissons de manière non-partisane et nous luttons pour une transformation radicale de la société.



Charte de [inséré le nom de l'organisation]

(proposition pour fin de discussion)

Le [inséré le nom de l'organisation] est un comité de mobilisation actif dans la région de Québec. *Il serait peut-être utile de détailler brièvement la nature des activités du groupe.*

1. Nom

Le nom du groupe est [inséré le nom de l'organisation], ci-après appelé «Comité».

2. Affiliation

Le Comité est autonome, indépendant de tout parti ou groupe politique.

3. Membres

Une personne dans la région de Québec, qui est en accord général avec la déclaration de principes du Comité et s'y implique activement peut en devenir membre. Les membres du Comité participent aux débats internes et à la prise de décision. Les membres sont solidaires des positions et des campagnes du Comité et y participent dans la mesure du possible. Les membres conservent leur droit à la dissidence et celui de ne pas participer à des actions, mais ne peuvent faire obstruction à la volonté de la majorité.

Adhésion et démission

Toute personne qui veut s'impliquer dans le Comité peut demander à ce que son adresse électronique soit ajoutée à la liste de membres. Toute personne qui ne veut plus s'impliquer n'a qu'à demander à ce que ses noms et adresse soient retirés de ladite liste. Un ménage périodique de la liste de membres est fait pour la garder à jour.

4. Finances

Le Comité se finance par des contributions volontaires de ses membres (le chapeau), l'organisation régulière d'activités de financement et la vente de matériel promotionnel (t-shirts, macarons, épinglettes, etc.).

5. Assemblées générales et réunions

L'assemblée générale est la principale instance de décision du Comité et en réunit touTEs les membres. En autant que plus de la moitié des membres du Comité soient présentEs, la réunion est décisionnelle et souveraine (quorum). Lorsqu'il n'y a pas de consensus, les décisions se prennent par un vote à majorité absolue (sauf pour modifier le présent document et la déclaration de principes, ce qui prend un vote des 2/3).

Convocation

Idéalement, la date de la prochaine assemblée est fixée à la fin de la précédente. Toutefois, tout membre peut convoquer une assemblée, pourvu que la date proposée convienne à la majorité des membres, et que l'ensemble de ceux-ci et celles-ci aient eu confirmation du lieu et de l'heure de la réunion au moins 24h à l'avance.

Avant la réunion

Un rappel est fait par courriel quelques jours avant chaque réunion. Idéalement, les points à l'ordre du jour et les propositions sont annoncés à l'avance pour que chaque membre puisse se préparer mentalement à la réunion.

Ponctualité

Les réunions débutent à l'heure. Les retardataires sont accueilliEs par une personne désignée qui leur explique à voix basse où la réunion en est rendue.

Déroulement

La réunion débute toujours par le choix d'une personne chargée de rédiger un compte-rendu, celui d'une autre chargée de prendre les tours de parole et d'une dernière chargée d'animer la réunion. L'ordre du jour est composé en début de réunion, à partir de points récurrents (lecture et adoption du compte-rendu de la dernière réunion, partage d'informations, suivi des dossiers et campagnes en cours, finances, etc.) et de points ponctuels, en fonction de la conjoncture.

Prise de décision

Les discussions et les décisions se font sur la base de propositions qui ont été appuyées par au moins une autre personne. Chaque proposition doit être présentée et expliquée. Une période de «questions de précisions» précède toujours le débat sur la proposition. Le débat s'ouvre par un vote indicatif pour vérifier s'il y a lieu de débattre de la proposition. Le débat sur la proposition vise à exprimer les désaccords, y répondre, en débattre. Les propositions peuvent être amendées, mais pas sous-amendées. Lorsqu'une discussion semble s'éterniser, il est possible de demander à l'assemblée de trancher (demander le vote) lors de son tour de parole.

Tours de parole

Pour faciliter la participation de tous et toutes, et notamment des personnes qui parlent moins, le Comité favorise la prise de tours de parole; l'alternance homme / femme, et première / deuxième / troisième (etc.) intervention(s). Afin de ne pas étirer indûment les réunions, il est suggéré de ne pas répéter ce qui a déjà été dit et de ne pas intervenir pour seulement manifester son accord avec ce qui a été dit.

Compte-rendu

Comme il est extrêmement difficile de rendre justice à de longues discussions, seules les propositions, amendements, décisions et mandats sont consignés au compte-rendu.



Après la réunion

Dans les jours suivant l'assemblée, le compte-rendu de la réunion est envoyé, par la personne qui l'a rédigé, aux membres du Comité.

Entre les réunions

Au besoin, une prise de décision rapide peut se faire par consultation de tous les membres sur une proposition précise.

6. Structures

Lorsque nécessaire, le Comité crée des groupes de travail, mandate des membres pour la réalisation de projets spéciaux et nomme des délégués pour le représenter publiquement ou dans le cadre d'un travail de coalition.

Principes de base

Seule l'assemblée générale est souveraine, les membres des groupes de travail et les délégués n'ont d'initiatives que dans le cadre des mandats qui leur sont donnés par le Comité. Ils et elles doivent faire régulièrement rapport à l'assemblée. Ils et elles sont révocables en tout temps par l'assemblée. Sans en faire une règle de fonctionnement stricte, le Comité est favorable à la rotation des tâches.

7. Bulletin de liaison

Une fois par mois, un bulletin de liaison est envoyé à toutes les membres du Comité. Ce bulletin contient le compte-rendu complet de la dernière assemblée, un agenda commenté des événements et activités à venir ainsi que tout autre document jugé pertinent.